

Violence et logement social

Par pacifik, le 30/05/2011 à 14:13

Bonjour, je vis dans une maison social loyer moderee avec un bail signee par mon concubin et moi meme notre maison est equipee de 3 chambres je suis victimes de violences psychologique de la part de mon concubin depuis de nombreuses annees I annee derniere apres une enieme dispute violente j ai eu tellement peur que je suis parties avec mes deux enfants chez de la famille un jour par ci un jour la j ai fait alors une demande de rsa . Apres les insultes ont suivis les pleurs mais je tenais bon puis il a voulu que je lui paye tout se qu il a fait pour moi pendant toutes ses annees puis les soi disant tentatives de suicides menaces sont arrivees et pour finir une reelle soi disant envie de changer que j ai cru et apres deux mois, je suis reparti au domicile conjuguale. pendant cette periode de separation monsieur a eu l apl supprime il travaille moi pas .apres cette fabuleuse envie de changer son lui interieur a vite repris le dessus et l etau s est refermee sur moi et mes enfants j aimerais vraiment cette fois sortir de cet enfer ma question est qui as le droit de garder se logement social ayant signee tous les deux le bail monsieur qui travaille et qui vivrait dans une maison social 3chambres et loyer plein avec le smic ou moi avec le rsa et apl en attendant de pouvoir enfin avoir le droit de travailler et de voir des gens ????